



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Session « Master 2 Sécurité et Justice »

Institut national des hautes études
de la sécurité et de la justice (INHESJ)

Du lundi 10 avril
au vendredi 14 avril 2017

Ecole militaire
PARIS



L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice

L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) intervient dans les domaines de la formation, des études, de la recherche, de la veille et de l'analyse stratégique en matière de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale et économique ainsi que dans ceux intéressant la justice et les questions juridiques.

Les missions de l'institut sont multiples :

- réunir des responsables de haut niveau, magistrats et cadres appartenant à la fonction publique civile et militaire ainsi qu'aux différents secteurs d'activité de la nation, des États membres de l'Union européenne ou d'autres États, en vue d'approfondir en commun leur connaissance des questions de sécurité ;
- préparer à l'exercice de responsabilités des cadres supérieurs, français et étrangers exerçant leur activité dans les domaines de recherche couverts par l'institut ;
- promouvoir et diffuser toutes connaissances utiles en matière de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale, économique et de justice. À cette fin, il coopère avec les autres organismes chargés de la diffusion des savoirs en matière de sécurité nationale, de défense et de justice.

Dans les domaines relevant de sa mission, l'institut peut conduire, seul ou en coopération avec d'autres organismes français ou étrangers, des études et des recherches. Il peut apporter son concours aux ministères et aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

En liaison avec le ministre chargé de l'Enseignement supérieur, il contribue à promouvoir les enseignements universitaires portant sur les questions de sécurité intérieure, sanitaire, environnementale, économique, de droit et de justice.

Par ailleurs, l'institut est chargé d'étudier les évolutions statistiques de l'ensemble du processus pénal, les faits constatés par les décisions de justice, l'exécution des peines et des sanctions pénales ainsi que la récidive au sein d'une structure interne dénommée « Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales ».

Enfin, l'institut organise chaque année au titre de la formation plusieurs sessions nationales et des sessions régionales réservées aux « Jeunes ».



Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice
École militaire – Case n° 39
1 place Joffre – 75700 Paris 07 SP

Contact : département Formation « Sécurité et Justice »

Capitaine Ghislain GATEAU-LEBLANC – ghislain.gateau-leblanc@inhesj.fr – ☎ 01 76 64 89 06

Site internet : www.inhesj.fr

Courriel : formation@inhesj.fr

OBJECTIFS DE LA SESSION « MASTER 2 SÉCURITÉ ET JUSTICE »

- **sensibiliser les étudiants** de Master 2 (Institut d'études politiques, grandes écoles, universités...) aux problématiques de sécurité et de justice ;
- **rapprocher l'enseignement universitaire et la pratique professionnelle**, en facilitant les partenariats en vue d'attirer des étudiants à fort potentiel vers les métiers de la sécurité, d'encourager les universités et grandes écoles à prendre en compte dans leur enseignement les questions liées à la sécurité et à la justice sous tous leurs aspects et à s'ouvrir à des interventions de praticiens de haut niveau ;
- **compléter la formation des étudiants** par une approche globale (justice, sécurité publique, sécurité civile...) sur les enjeux (régionaux, nationaux et internationaux) et méthodes par des conférences, des travaux de groupe et des visites.

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE DE LA SESSION

Durée : 5 jours, du lundi 9h au vendredi 18h

Lieu : Institut national des hautes études de la sécurité de la justice - École militaire, Paris

Dates : du lundi 10 avril au vendredi 14 avril 2017

Horaires : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

Contenu : alternance de conférences et de tables rondes avec des spécialistes nationaux et régionaux de la sécurité (les grands enjeux sécuritaires de la France pour la décennie 2010-2020, les missions du renseignement, les défis de l'intelligence économique, la police d'agglomération, la police judiciaire, l'institution judiciaire). Plusieurs visites telles qu'un établissement pénitentiaire, un centre de gestion de crise, le palais de justice, l'hôtel de police sont envisagées.

Des travaux de groupes de restitution des temps forts et d'analyse critique des journées sont également programmés en début d'après-midi du vendredi. Ils requièrent une préparation par chacun des groupes sur leur temps libre.

Les candidats admis à suivre la session « Jeunes » doivent assister régulièrement aux activités proposées pendant toute sa durée, conformément à l'engagement se trouvant dans le dossier de candidature.

MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Session montée en partenariat avec le Master 2 Sécurité et défense de Paris II dont les étudiants sont prioritaires dans le recrutement.

Session prévue pour **40 à 50 stagiaires**

Public concerné :

- **étudiant en Master 2**, grandes écoles, manifestant un intérêt pour les thématiques traitées.

DROITS D'INSCRIPTION

Les droits d'inscription à la **session « Master 2 Sécurité et Justice »** destinés à couvrir une partie des frais sont fixés à :

- pour les étudiants nationaux et étrangers **70 euros**

Les conférences et déplacements effectués dans le cadre des visites sont à la charge des organisateurs de la session. Les repas, déplacements aller / retour du domicile au lieu de la session ainsi qu'un éventuel hébergement sont à la charge des participants.

Les droits d'inscription sont exigibles dans leur intégralité
le jour de l'ouverture de la session.

Aucun règlement anticipé à cette date ne pourra être accepté.

Toute session débutée est due dans sa totalité.